

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 26 OCTOBRE 2016****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 26 octobre 2016*

Aujourd'hui, à quatorze heures vingt minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 104 Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.